

Haïti - éléments historiques 1986 - 2014

Jean-Claude Duvalier, dit « Baby Doc » né le 3 juillet 1951 à [Port-au-Prince](#), et mort à Pétionville le 4 octobre 2014

Il est reconnu [président de la République d'Haïti](#) de 1971 à 1986,

Le mécontentement populaire commence en mars 1983

Une révolte éclate dans les provinces en 1985.

La ville de [Gonaïves](#) est le théâtre des premières manifestations de rue

D'octobre 1985 à janvier 1986, la révolte s'étend, incluant [Cap-Haïtien](#) puis dans le sud

1986 Départ de Jean-Claude Duvalier

Janvier 1986, l'administration Reagan commence à faire pression sur Duvalier pour qu'il renonce au pouvoir et qu'il quitte Haïti

Les États-Unis rejettent l'asile politique pour Duvalier, mais ils leur proposent de les aider à partir. Duvalier accepte le 30 janvier 1986.

Le 7 février 1986, il remet le pouvoir aux mains des militaires et quitte l'île à bord d'un avion de l'US Air Force, il atterrit à [Grenoble](#) et s'installe en France. Pendant ce temps, en Haïti, les maisons des partisans de Jean-Claude Duvalier sont pillées ¹⁴.

Le 8 février 1986, le nouveau gouvernement libère les prisonniers politiques,

En 2006, Duvalier continue d'avoir des partisans qui créent « *la Fondation François Duvalier* » visant à promouvoir les aspects positifs de sa présidence

Il s'était exilé avec une fortune estimée à 900 millions de **dollars US**, extraite des caisses de l'État haïtien, soit une somme alors supérieure à la dette externe du pays. Malgré des demandes répétées, il n'est jamais livré à la justice de son pays. La famille Duvalier a pourtant détourné à son profit 80 % de l'aide économique versée à Haïti,

Les 22-23 septembre 2007, Duvalier adresse une allocution aux Haïtiens à la radio. Bien qu'il se déclare « *brisé* » par l'exil, il dit aussi qu'il est « *revigoré* » par le succès aux élections du Parti national uni et qu'il a hâte d'être parmi ses partisans, sans pour autant affirmer son désir de retour à Haïti ²⁵

Le 16 janvier 2011, à bord d'un avion d'[Air France](#) il rentre à Haïti après 25 ans d'exil en France. Il atterrit à Port-au-Prince et déclare aux journalistes qu'il revient « *pour aider le peuple haïtien* ». Le jour suivant, il est arrêté par la police haïtienne, faisant face à de possibles accusations de détournement de fonds.

Le 18 janvier 2011, Duvalier est accusé de corruption. Il lui est interdit de quitter le pays en attendant son procès à [Port-au-Prince](#).

Jean-Claude Duvalier, tenu responsable par des organisations internationales de défense des droits de l'Homme de la mort de milliers d'opposants sous sa présidence (1971 - 1986) est, en outre, accusé

par les autorités d'Haïti de plus de 100 millions de dollars de détournements de fonds, d'abus de pouvoir, de vol et de corruption ³⁴.

Après trois refus de comparaître, il se présente pour la première fois devant la cour d'appel de Port-au-Prince le 28 février 2013 ⁶.

En février 2014, une instruction supplémentaire est ouverte contre lui, pouvant aboutir à une mise en examen pour crimes contre l'humanité ³⁵, estimant les faits « imprescriptibles ».

le 4 octobre 2014, Jean-Claude Duvalier meurt à 63 ans, à Pétionville, d'une crise cardiaque ³⁶.

Il n'aura donc jamais été jugé pour ses crimes ³⁷.

Par respect pour les victimes des Duvalier, Jean-Claude Duvalier n'aura pas eu de funérailles nationales ³